



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MARCHAND**
 Prénoms *Eugène Joseph*
 Grade *Caporal*
 Corps *1er Régiment de Red*
Musterhof Col 1ste
 N° *1332* au Corps. — Cl. *1912*
 Matricule. *1332* au Recrutement *d'Étrancy*
 Mort pour la France le *15 juin 1918*
 à *Sedul Bahr (Saxe)*
 Genre de mort *Fut à l'ennemi*
 N° le *8 novembre 1898*
 à *Saint-Paul* Département *H^e Savoie*
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le *18 février 1916*
 à *Saint-Paul*
 N° du registre d'état civil *H^e Savoie*
 260-708-1022. [26434] *85/113*

n° 42

MARCHAND Eugène Joseph
domicilié Vers le Crêt

Lieu d'inhumation:

département:

commune:

lieu:

Tombe:

Il est fait savoir, mil neuf cent seize à cinq heures du soir, nous Eugène François marié et officier de l'Etat civil de la commune de Saint-Paul arrondissement de Thonon département de la Savoie, avons procédé à la transcription de l'acte de décès, de Eugène Marchand, dont le nom seul qui nous a été transmis par M. le Ministre de la Guerre et qui nous est parvenu ce jour à cinq heures du matin.

Le quinze juin mil neuf cent seize, à dix sept heures du soir, étant à Sedul Bahr, Saxe, acte de décès de Eugène Marchand M^e 133204, Caporal au 1^{er} Régiment colonial de T^{te} de Marche, C^{te} Hors Rang, né à Sulber, Haute Savoie, domicilié endernier lieu à Saint Paul (Haute Savoie) décédé à Sedul Bahr le quinze juin mil neuf cent quinze, à dix sept heures du soir, tué à l'ennemi sur le champ de bataille, fils de Marie Philippe et de Jean Doujon Marie Françoise, domiciliés à Sulber, canton d'Évian (Haute Savoie) domicile célibataire, pas de renseignements précis. Conformément à l'article 44 du Code Civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne est décédé et assuré de la réalité du décès, à avis de mil neuf cent seize, dressé le décès et assure de la réalité du décès, à avis de mil neuf cent seize, et par un Commandant de compagnie, le décès étant tombé au champ d'honneur. Dressé par nous Joly Henri, Indivouard, officier de l'Etat civil sur la déclaration de Giron Emile, n^o m^o 01647, sergent téléphoniste, vingt cinq ans, qui, lecture faite, ont signé avec nous et de Royon Gustave, n^o m^o 816134, soldat deuxième classe, Mairé téléphoniste, témoins qui ont signé. Officier de l'Etat civil avec nous de présent acte.

DÉCÈS

Transcription de
 l'acte de décès de
 Marchand Eugène
 Mort pour la France

Les Déclarants, L'Officier de l'Etat Civil, de Saint-Paul